

ALLOCATIONS DOCTORALES 2025 - NOTE - RECRUTEMENT DES DOCTORANTS

**OBJET : Allocations Doctorales 2025 - Note - Recrutement des doctorants**

Informations sur l'emploi		
	Organisation / Entreprise	Université de Rouen Normandie
	Domaine de recherche	Droit des affaires / Droit rural / Droit fiscal
	Profil du chercheur	Chercheur de premier stade (R1)
	Pays	France
	Date limite de dépôt des candidatures	<b>Vendredi 6 juin 2025, 12 h</b> Envoi du document unique (PDF) par mail à l'Ecole doctorale DROIT NORMANDIE. L'accusé-réception ne fera pas foi de la recevabilité de la candidature.
	Type de contrat	Temporaire
	Statut de l'emploi	Temps plein
	Le poste est-il financé par le programme-cadre de recherche de l'UE ?	NON
	L'emploi est-il lié à un poste de personnel au sein d'une infrastructure de recherche ?	NON

Description de l'offre		
	Description du poste et du projet de doctorat (financé)	Sujet de thèse. Création de valeurs et transmission de l'exploitation agricole (CVTEA)  Bref argumentaire. L'agriculture est souvent perçue à travers le travail agraire, mais les innombrables évolutions techniques témoignent de la complexité de l'activité et ont démontré que le champ n'est plus l'unique lieu

		<p>où croissent plantes et animaux. Sur le plan commercial, les exploitations nécessitent de lourds investissements, génèrent un rendement financier modeste et sont souvent associées à des conditions de travail pénibles. Aussi, elles sont exposées aux aléas climatiques et à la fragilité du vivant, ce qui multiplie les risques de faillite. De plus, en intervenant directement sur le cycle biologique, elles se situent au cœur de problématiques écologiques de plus en plus conscientisées. Pour autant, l'agriculture est absolument nécessaire. Récemment sa protection, sa valorisation et son développement ont été reconnus comme étant d'intérêt général majeur en tant qu'ils garantissent la souveraineté alimentaire de la Nation.</p> <p>Le droit tente de s'adapter et les normes se multiplient afin de préserver l'environnement. Pour relever ces défis, la notion de durabilité, intégrant des facteurs sociaux, environnementaux et économiques, intègre le droit européen et interne. L'agriculture lie particulièrement ces trois volets et doit servir d'exemple. Le droit rural – qui existe avant tout pour régir des situations économiques – doit donc intégrer ces réalités. De même, les formes juridiques spécifiques ne semblent plus tout à fait convenir face à la diversification des modes d'exploitation.</p> <p>Par l'étude des mécanismes juridiques et fiscaux de création, de comptabilisation, de certification et de transmission de valeurs (économiques, sociales, environnementales), ce projet vise à favoriser la mise en place de pratiques agricoles plus durables, en cohérence avec les objectifs nationaux et régionaux (transition agroécologique, valorisation des coproduits, réduction des impacts et des émissions de GES). Cette transition devra être financée, structurée juridiquement et fiscalement pour ne pas engendrer de surcoût, notamment au moment de la transmission, d'une part pour ne pas décourager la reprise des exploitations qui reste un des enjeux majeurs et, d'autre part, pour favoriser l'essor de ces pratiques tout en évitant qu'un seul acteur ne supporte les charges de services profitant à tous.</p>
<p><b>Exigences</b></p>	<p>Placement salarial</p>	<p>2100-2300 € / mois</p>
	<p>Éligibilité : pré-requis disciplinaires</p>	<p>Conditions d'éligibilité variant selon le porteur de projet :</p> <p>Pour présenter sa candidature au projet de thèse financé par l'Université de Rouen Normandie, le(la) candidat(e) doit</p>

		<p>être titulaire d'un <b>master</b> en droit privé ou public ou en voie de l'être au 1<sup>er</sup> sept. 2025. Une <b>mention</b> (AB, etc.) doit avoir été obtenue en master 1 ou 2.</p> <p>En outre, le(la) candidat(e) doit avoir suivi au cours de son cursus universitaire, des <b>enseignements en droit des affaires et fiscalité</b> (<i>droit des sociétés, droit de la concurrence, droit fiscal</i>).</p>
	<p>Conditions d'admission</p>	<p>Après <b>audition</b> du (de la) candidat(e) devant un jury, le <b>mardi 10 juin 2025, à partir de 13 h. 30</b>, et <b>délibération</b> du Conseil restreint de l'ED Droit Normandie, sera admis à préparer une thèse consacrée à la création de valeurs et la transmission de l'exploitation agricole, l'étudiant(e), ayant réuni les conditions d'admission suivantes :</p> <p>(1) Etre titulaire d'un master en droit (privé ou public) au 1<sup>er</sup> octobre 2025, avec mention, et avoir suivi un parcours universitaire en adéquation avec le projet de thèse financé.</p> <p>(2) Etre en mesure de se positionner par rapport au sujet de thèse pour convaincre de l'aptitude à entreprendre une recherche doctorale sur le sujet.</p> <p>(3) Etre en mesure de présenter, pendant l'<b>audition</b>, son cursus universitaire, le bien-fondé de son analyse du sujet et le calendrier de sa recherche sur les 3 ans que dure le contrat doctoral. Une expérience de tuteur ou de chargé de travaux dirigé en droit est un atout sérieux.</p> <p>(4) Avoir rédigé un <b>mémoire de droit privé ou public</b> sur une question classique ou d'actualité en lien avec l'exploitation agricole, comprenant une bibliographie bâtie selon les canons académiques. Dans le cas où le master est en cours, le candidat doit présenter et justifier son sujet de mémoire, un argumentaire détaillé, des pistes de recherche, la méthode suivie et une bibliographie.</p>
<p><b>Applications</b></p>		
		<p>La demande doit être présentée sous la forme d'un <b>document PDF unique</b>, dont les pages sont numérotées. L'ensemble du document doit contenir :</p> <p>(1) Une <b>lettre de motivation</b> décrivant brièvement les intérêts du candidat à la recherche et expliquant les raisons de sa candidature sur le projet de thèse.</p>



		<p>(2) Une description du <b>programme de recherche</b> sur 3 ans.</p> <p>(3) Un <b>curriculum vitae</b> (CV).</p> <p>(4) Les <b>copies</b> des relevés de notes, diplômes et documents attestant de l'achèvement des cours et de l'obtention d'un master en droit (privé ou public).</p> <p>(5) Le <b>mémoire de recherche</b> sur un sujet répondant à une problématique classique ou d'actualité en matière d'exploitation agricole (Taille minimale de 60 p.)</p>
Lieu(x) de travail		Université de Rouen (Normandie, France) 3, av. Pasteur – 76000 Rouen. UFR Droit (site pasteur) – CUREJ.
Où s'adresser ?		Mail de l'école doctorale : <a href="mailto:esther.camus@unicaen.fr">esther.camus@unicaen.fr</a> <a href="mailto:ed98.dn@unicaen.fr">ed98.dn@unicaen.fr</a> <a href="mailto:penelope.cochennec@unicaen.fr">penelope.cochennec@unicaen.fr</a> <a href="mailto:droit.recherche@unicaen.fr">droit.recherche@unicaen.fr</a>
Contact		Mail du porteur ou directeur de thèse : <a href="mailto:domjea@univ-rouen.fr">domjea@univ-rouen.fr</a>



UNIVERSITÉ  
CAEN  
NORMANDIE



Pour cette campagne 2025, les universités et écoles d'ingénieurs Normandes mettent, de nouveau, en place un processus **unique** de soumission et d'évaluation pour les allocations d'établissement et les allocations 100% région, accompagné d'un calendrier unique de soumission et d'évaluation.

Merci de cocher impérativement au moins une case (possibilité de cocher les deux cases en cas de double soumission)

**La demande concerne :**

Une allocation d'établissement

Une allocation régionale 100 %

(note : les demandes d'allocation INSA sont à compléter en utilisant le formulaire 50%)

Merci de remplir pour toutes les demandes la partie commune (pages 2-4).

Dans le cas d'une demande d'allocation régionale (ou de double demande), remplir également la section correspondante (pages 5-8). Il n'est pas nécessaire de remplir les items suivants, qui seront complétés par l'établissement en cas de pré-sélection du dossier : « *Rattachement de l'opération à l'Accord de Partenariat Stratégique* », « *Contact administratif au sein de l'établissement porteur* »; et « *rattachement à l'APS dans le cas où le sujet de thèse ne correspondrait à aucun domaine de la S3* ». De même, les « Documents obligatoires à joindre au dossier » seront remontés par l'établissement.

Date limite de dépôt en ligne sur la plateforme de Normandie Université : **24 Janvier 2025**

# PARTIE COMMUNE : à remplir dans tous les cas (soumission à l'établissement ou à la région)

## INFORMATIONS GENERALES

**Intitulé du projet :** Création de valeurs et transmission de l'exploitation agricole (les enjeux juridiques d'une nécessaire « sociétalisation » de l'entreprise agricole)

---

**Acronyme du projet :** CVTEA

---

**Etablissement porteur :** Université de Rouen Normandie

---

**Localisation du projet (nom du laboratoire et adresse) :** Centre Universitaire Rouennais d'Etudes Juridiques (CUREJ)  
UFR de Droit, Sciences économiques et Gestion  
3 Avenue Pasteur  
CS 46186  
76186 Rouen

---

**Discipline du projet :** Droit

---

**Coordinateur du projet dans le laboratoire d'accueil :**

Nom : Dom

Prénom : Jean-Philippe

Courriel : jean-philippe.dom@univ-rouen.fr

Si laboratoire sur plusieurs sites, précisez le lieu : Ville / Campus / Établissement hébergeur

Équipe de recherche (si existante) :

**Adresse :**

UFR de Droit, Sciences économiques et Gestion

3 Avenue Pasteur

CS 46186

76186 Rouen

---

**École doctorale de rattachement du directeur de thèse :** *Ecole Doctorale Droit Normandie*

**Période d'exécution du projet :**

Du 01/09/2025 au 31/08/2028, soit 36 mois de projet.

# RÉSUMÉ DU PROJET

Résumé, vulgarisé et diffusable du projet (2000 caractères maximum espaces compris pour chacune des version) :

Description à destination d'un public non averti/novice sur le sujet. Ce paragraphe pourra être utilisé dans des documents de communication en cas de subventionnement du projet.

## **Version Française**

L'agriculture est souvent perçue à travers le travail agraire, mais les évolutions techniques montrent que le champ n'est plus l'unique lieu où croissent plantes et animaux. Sur le plan commercial, elle nécessite de lourds investissements, des conditions de travail pénibles et génère un rendement financier modeste. Elle reste aussi exposée aux aléas climatiques et à la fragilité du vivant. De plus, en intervenant directement sur le cycle biologique, les exploitations agricoles se situent au cœur des problématiques environnementales. Le droit s'adapte, les normes se multiplient pour préserver un environnement sain et transmissible.

Dans cette perspective, le projet s'inscrit dans la Stratégie Régionale Enseignement Supérieur, Recherche et Innovation (SRESRI) et l'ambition n° 1 de la Stratégie de Spécialisation Intelligente (S3) de la Normandie. Par l'étude des mécanismes juridiques et fiscaux de création, de comptabilisation et de transmission de valeurs (économiques, sociales, environnementales), il favorise la mise en place de pratiques agricoles plus durables, en cohérence avec les objectifs régionaux (transition agroécologique, valorisation des coproduits, réduction des impacts). Il prévoit aussi la diffusion de ses conclusions lors d'actions de Culture Scientifique, Technique et Industrielle (CSTI) soutenues par la Région, pour sensibiliser et former exploitants et grand public, en vue d'une agriculture normande plus résiliente et innovante.

Pour relever ces défis, la notion de durabilité, intégrant des facteurs sociaux, environnementaux et économiques, se renforce. L'agriculture relie particulièrement ces trois volets et doit servir d'exemple. Comme le droit environnemental, le droit rural – avant tout économique – doit intégrer ces réalités pour rendre les exploitations plus durables.

Le projet étudiera donc les moyens juridiques et fiscaux pour créer, comptabiliser et certifier ces valeurs. Si elles sont considérées comme des actifs, il faudra aussi analyser les modalités de leur cession et transmission, afin de favoriser leur essor tout en évitant qu'un seul acteur ne supporte le coût de services profitant à tous.

## **Version Anglaise**

Agriculture is often seen through the lens of agrarian labor, yet technological advances show that fields are no longer the only place where plants and animals grow. From a commercial standpoint, it requires heavy investments, harsh working conditions, and yields modest financial returns. It also remains vulnerable to climate fluctuations and the fragility of living organisms. Moreover, by intervening directly in the biological cycle, farms lie at the heart of environmental issues. The law adapts, and regulations multiply to preserve a healthy environment that can be passed on to future generations.

In this context, the project is part of the Regional Strategy for Higher Education, Research, and Innovation (SRESRI) and the first ambition of Normandy's Smart Specialization Strategy (S3). By studying the legal and fiscal mechanisms for creating, accounting for, and transferring values (economic, social, environmental), it fosters more sustainable agricultural practices, in line with regional objectives (agroecological transition, coproduct development, impact reduction). It also intends to share its findings through Culture Scientifique, Technique et Industrielle (CSTI) activities supported by the Region, in order

to inform and train both farmers and the general public, helping shape a more resilient, innovative form of Norman agriculture.

To tackle these challenges, the concept of sustainability—integrating social, environmental, and economic factors—gains prominence. Agriculture ties these three aspects together and should lead by example. Like environmental law, rural law—primarily economic—must embrace these realities to make farms more sustainable.

The project will therefore investigate legal and fiscal instruments for creating, measuring, and certifying these values. If considered assets, it will also analyze how to transfer them, so as to encourage their development without placing the entire cost of these collectively beneficial services on one party alone.

Mots clés liés au projet (5 mots maximum) :

Droit, Entreprise, Agriculture, Transmission, Durabilité

## PRÉSENTATION DU PROJET :

**Contexte et Objectifs (2 pages maximum) :**

Tout comme l'exploitation agricole, cette étude comprend plusieurs thèmes et implique plusieurs branches du droit, bien sûr le droit rural, mais aussi le droit fiscal civil ou encore commercial. Ces thèmes sont pour la plupart encore balbutiants et gagneraient à être regroupés et traités sous un angle nouveau, puisque le seul droit rural ne semble plus à même de répondre aux problématiques posées.

Elle doit nécessairement prendre en compte les normes internationales et communautaires, et de par les spécificités le droit agricole les normes coutumières mais se positionne sur le plan national.

**Bibliographie indicative :**

A. Textes législatifs européens

-Règlement (UE) 2018/842 du Parlement européen et du Conseil du 30 mai 2018 relatif aux réductions annuelles contraignantes des émissions de gaz à effet de serre par les États membres de 2021 à 2030 contribuant à l'action pour le climat afin de respecter les engagements pris dans le cadre de l'accord de Paris et modifiant le règlement (UE) n° 525/2013.

-Directive (UE) 2022/2464 du Parlement européen et du Conseil du 14 décembre 2022 modifiant le règlement (UE) n° 537/2014 et les directives 2004/109/CE, 2006/43/CE et 2013/34/UE en ce qui concerne la publication d'informations en matière de durabilité par les entreprises (Texte présentant de l'intérêt pour l'EEE)

-Directive (UE) 2024/1760 du Parlement européen et du Conseil du 13 juin 2024 sur le devoir de vigilance des entreprises en matière de durabilité et modifiant la directive (UE) 2019/1937 et le règlement (UE) 2023/2859 (Texte présentant de l'intérêt pour l'EEE)

B. Traités et ouvrages généraux

- J. CARBONNIER, Flexible droit, Pour une sociologie du droit sans rigueur, 10e édition, LGDJ, 2007.
- M. COZIAN, F. DEBOISSY, A. VIANDIER, Droit des sociétés, 37e édition, LexisNexis, 2024.
- N. DISSAUX, Droit rural, Précis Domat, LGDJ, 2022.
- M.-O. GAIN, Le droit rural, l'exploitant agricole et les terres, 6e édition, LexisNexis, 2020.
- M. PRIEUR, Droit de l'environnement, 9e édition, Lefebvre Dalloz, 2023.

#### C. Thèse de doctorat

- A. STEVIGNON, Le climat et le droit des obligations, thèse dirigée par J. MORAND-DEVILLIER, LGDJ, 2022.

#### D. Travaux collectifs et colloques

- M.-L. DEMEESTER et V. MERCIER, Colloque : L'agriculture durable, Essai d'élaboration d'un cadre normatif, Presses universitaires d'Aix-Marseille, 2016.
- A. LANGLAIS, Colloque : L'agriculture et les paiements pour services environnementaux, Presses Universitaires de Rennes, 2019.
- S. LEBRETON, H. JUILLET-REGIS, P.-L. BOYER, Droit de la terre. Tome 1. Droit rural & transitions agricoles, Enrick B. Éditions, 2024.

#### E. Articles et Notes doctrinales

- C. BALDON, A. CLERC, Quel encadrement juridique des pratiques de greenwashing ? État des lieux et évolutions législatives, Gazette du Palais, mardi 5 octobre 2021, n°34, p13-17.
- C. BALDON, Le nouvel encadrement des allégations environnementales par le droit européen : un changement de paradigme dans la lutte contre le greenwashing, Gazette du Palais, 23 avril 2024 n°14.
- M. BEHAR-TOUCHAIS & C. GRIMALDI, Distribution – La loi Descrozaille dite « Egalim 3 » ou la victoire des fournisseurs contre les distributeurs, La Semaine juridique Entreprise et Affaires n°22, 01 juin 2023, LexisNexis.
- L. BETTONI, Les mystères de l'exception agricole en droit européen de la concurrence (1re partie), Revue Lamy de la concurrence, No 120, 1er octobre 2022.
- T. BONNEAU, L'originalité de la finance verte, Revue des sociétés 2023, p.501, Dalloz.
- G. CERQUEIRA, La démocratie, garante de la sécurité alimentaire française, Droit rural n°2, Février 2024, alerte 16, LexisNexis.
- J-N. CLEMENT, Après la loi Climat et résilience : vers un nouveau droit pénal de l'environnement, Bulletin du Droit de l'Environnement Industriel, N°100, 1er juillet 2022.
- A. COURET, Le nouveau visage de la vie sociétaire, Revue des sociétés 2023 p.508, Dalloz. -G. LERAY, Contentieux climatique et devoir de vigilance, Revue des sociétés 2023, p.601, Dalloz.
- D. GADBIN, Réforme de la PAC – Le projet de programme stratégique national aux prises avec les objectifs issus du Pacte vert, Droit rural n° 504, Juin-Juillet 2022, étude 23.
- D. GADBIN, L'absorption de carbone par les terres agricoles : une politique agricole européenne bis ?, Droit rural n°5, mai 2023, repère 5.

- Y. GAUDEMET, Entreprises – De la compliance à la vigilance : les entreprises au secours de l'Etat ? La semaine juridique Edition Générale n°21, 29 mai 2023, LexisNexis.
- B. GRIMONPREZ, Le droit rural entre déclin et regain, Droit rural n°7-8-9, Juillet-Aout-Septembre 2023, étude 14, LexisNexis.
- P. LOKIEC, entretien, Repenser l'entreprise au prisme de l'environnement : SSL, p.3 dans N. JULIAN, Sociétés à mission : bientôt 5 ans d'introduction d'une once de non-lucrativité en droit des sociétés, Droit des sociétés n° 4, Avril 2024, repère 4, LexisNexis
- J. MARCHAND, Banque-Le rôle de la compliance sur l'évolution de l'éthique bancaire et financière, Revue de droit bancaire et financier n°2, Mars-Avril 2024, LexisNexis.
- C.-S. PINAT, Incidences du projet de loi Egalim en matière de distribution et de concurrence, 10 octobre 2018, Dalloz actualité
- A. STEVIGNON, Devoir de vigilance & transparence : les nouvelles obligations climatiques des entreprises – L'émergence de la vigilance climatique des entreprises, sources de contentieux. Revue internationale de la Compliance et de l'éthique des affaires n°06, 11 décembre 2023, LexisNexis.
- M. TIREL, Notation ESG – Les nouvelles règles de transparence et d'intégrité des activités de notation ESG, Droit des sociétés n°4, Avril 2024, comm.58, LexisNexis.
- M. TIREL, Prendre le droit de la RSE au sérieux, Bulletin Joly Sociétés, Novembre 2022.

**Projet détaillé** (détails scientifiques sur le sujet, questions ou verrous abordés, programme et déroulement prévu) et perspectives pour l'équipe/le laboratoire (3 pages maximum) :

### 1. Contexte général et objectifs

Le droit rural s'est historiquement construit autour de la figure de l'exploitant agricole, conçu comme une personne physique œuvrant souvent en famille. Ainsi, lors de l'adoption des premières lois d'orientation agricole en 1960, un cinquième de la population française vivait de l'agriculture. Le cadre juridique a alors été pensé pour encadrer des exploitations de taille modeste, essentiellement familiales. Aujourd'hui, ce modèle d'exploitant-personne physique n'est plus pleinement conforme à la réalité : l'entreprise agricole a considérablement grandi, devient moins familiale, et opte pour des structures juridiques plus variées (sociétés, coopératives, etc.). De plus, le Code rural et de la pêche maritime prévoit des formes sociétaires spécifiques, mais l'usage montre que nombre d'exploitations se tournent désormais vers des formes « classiques » du droit des sociétés, optimisant ainsi leurs actifs et leur financement.

Parallèlement, le contexte normatif s'enrichit pour prendre en compte des enjeux environnementaux, sociaux et économiques de plus en plus prégnants : bien-être animal, préservation des sols, réduction de l'empreinte écologique, etc. Le droit rural demeure toutefois marqué par la prééminence du concret et du foncier, alors même que l'agriculture moderne voit émerger des biens immatériels (parts sociales, valeurs mobilières, contrats de services environnementaux...). Les verrous juridiques résident notamment dans la difficulté à concilier ces nouveaux actifs et la logique historique du droit rural.

La Région Normandie, via sa Stratégie de Spécialisation Intelligente (S3) et sa Stratégie Régionale Enseignement Supérieur, Recherche et Innovation (SRESRI), met en avant l'ambition de « préserver et transformer durablement les ressources agricoles, marines, sylvicoles et les systèmes de production ». Le présent projet s'intègre dans cet objectif : il étudie les moyens de sociétalisation (prise en compte des enjeux sociétaux) et de transmission de l'entreprise agricole, afin de développer une agriculture plus résiliente et de favoriser la pérennité des exploitations.

## **2. Questions scientifiques et verrous abordés**

### **Évolution des statuts juridiques de l'entreprise agricole.**

- Comment adapter le droit rural, conçu pour l'agriculteur individuel, à des entités collectives (sociétés) ?
- Quels mécanismes prévoir pour la gouvernance et l'organisation de l'exploitation, notamment lorsque les biens intangibles (parts, valeurs mobilières) prennent de l'importance ?

### **Enjeux environnementaux et sociétalisation**

- Comment la transition écologique redéfinit-elle les obligations légales (bien-être animal, préservation des sols, réduction de l'empreinte carbone) ?
- Quel est le rôle du droit rural face aux multiples normes environnementales (européennes, nationales, régionales) et aux incitations telles que les paiements pour services environnementaux (PSE) ?

### **Financement et nouveaux actifs**

- Quelles formes de finance verte (green bonds, mécanismes de crédit carbone) peuvent accompagner la modernisation des exploitations ?
- Comment structurer juridiquement et fiscalement la valorisation d'actifs environnementaux, sociaux et économiques pour les rendre transmissibles ?

### **Problématique de la transmission**

- Comment garantir la poursuite de l'activité malgré le vieillissement de la population agricole et la complexité des montages juridiques ?
- Quelles procédures et dispositifs fiscaux facilitent la cession/transmission d'exploitations, en tenant compte de nouveaux actifs (contrats environnementaux, labels, etc.) et de la nécessaire mutualisation des coûts ?

Ces questions s'inscrivent dans un enjeu plus large de sécurisation de l'activité agricole face aux défis économiques (faible rentabilité, investissements lourds) et environnementaux (aléas climatiques, épuisement des ressources).

## **3. Programme de recherche et déroulement prévu**

Le projet s'échelonne sur 36 mois (2025-2028), avec un doctorant financé à 100 % par la Région Normandie. Il se déroulera en plusieurs phases :

### **Analyse bibliographique et cadrage (6 premiers mois)**

- Revue de la littérature juridique et économique sur la sociétalisation agricole, la finance verte, la transmission d'exploitations.
- Approfondissement des politiques publiques nationales et régionales (lois d'orientation agricole, stratégies de soutien à l'innovation rurale, SRESRI, S3 Normandie, etc.).

### **Collecte de données et études de cas (6 à 12 mois)**

- Entretiens avec des agriculteurs, experts (juristes, notaires, banquiers) et acteurs institutionnels (Chambres d'Agriculture, Région, GIEC normand 2).
- Analyse de cas concrets d'exploitations ayant amorcé des réformes structurelles (démarches sociétales, PSE, création de sociétés).

### **Confrontation aux cadres législatifs et fiscaux (12 à 24 mois)**

- Comparaison entre les réglementations nationales, européennes et les dispositifs régionaux.
- Étude des verrous juridiques et des opportunités pour intégrer de nouveaux actifs (ex. carbone, labels « verts »).
- Élaboration de scénarios pour sécuriser la transmission et mutualiser les coûts environnementaux.

### **Synthèse et propositions (24 à 36 mois)**

- Rédaction de la thèse, avec mise en avant de recommandations et de guides pratiques à destination des exploitants et praticiens du droit.
- Valorisation des résultats (publications, colloques, formations).
- Diffusion auprès des acteurs institutionnels et professionnels, notamment dans le cadre d'actions de Culture Scientifique, Technique et Industrielle (CSTI) soutenues par la Région.

### **4. Perspectives pour l'équipe/le laboratoire**

Le projet est porté par le Centre Universitaire Rouennais d'Études Juridiques (CUREJ), unité de recherche reconnue pour ses travaux en droit rural, droit de l'environnement et droit économique.

- Enrichissement scientifique : L'étude renforcera la dynamique de recherche du CUREJ et confortera sa place parmi les pôles d'excellence en droit rural et en transition écologique. Les échanges interdisciplinaires (droit privé, droit public, économie, sociologie) élargiront le champ d'expertise de l'équipe.
- Renforcement des partenariats : Par la collaboration avec les Chambres d'Agriculture, les exploitants, le GIEC normand 2 et la Région, le CUREJ développera un réseau élargi de partenaires locaux et nationaux, renforçant son attractivité pour des étudiants en Master/Doctorat.
- Innovation pédagogique : Les résultats de recherche (fiches pratiques, cas concrets de transmission, modules sur la finance verte) alimenteront les enseignements en licence, master et formation continue. Des supports numériques (capsules vidéo, plateforme interactive) faciliteront la diffusion auprès d'un public professionnel et d'un public large, dans une optique de Culture Scientifique, Technique et Industrielle.
- Retombées territoriales : Ce projet répond aux objectifs régionaux (S3, SRESRI) et vise à renforcer la compétitivité et la durabilité des entreprises agricoles normandes. Les propositions juridiques élaborées contribueront à la pérennité de l'activité sur le territoire et favoriseront l'émergence de modèles agricoles innovants.
- Grâce à sa portée interdisciplinaire et appliquée, ce travail s'inscrit dans la stratégie globale du CUREJ : aborder les évolutions contemporaines du droit au service d'un développement territorial durable. Il permettra de produire à la fois des connaissances théoriques et des outils opérationnels, utiles aux agriculteurs, juristes et décideurs publics.

### **Moyens humains, matériels, financiers ... mis en œuvre et demandés pour atteindre les objectifs :**

Le CUREJ (Centre Universitaire Rouennais d'Études Juridiques) met à disposition un espace de travail, l'accès aux bases de données et les ressources logistiques nécessaires

au bon déroulement de la recherche. La réalisation du projet repose également sur la mise en relation du doctorant avec les institutions nationales et régionales (ministères, chambres d'agriculture, organisations professionnelles, etc.), pour collecter les informations indispensables à l'étude.

Outre le financement déjà accordé pour la rémunération du chercheur, aucun moyen supplémentaire important n'est requis ; un budget modéré de déplacements (billets de train, notamment pour Paris) restera néanmoins nécessaire pour faciliter les rencontres et entretiens de terrain qui constitueront le matériau empirique du projet.

### **Diffusion et capitalisation des résultats :**

Résultats scientifiques, publications, valorisation, démarche d'enseignement ou de formation, public visé (le cas échéant)

Les résultats de cette recherche seront valorisés aussi bien dans le monde académique que dans la pratique professionnelle, afin de répondre aux enjeux concrets du territoire normand :

#### **1. Publications scientifiques et communications**

- Rédaction d'articles dans des revues spécialisées (droit rural, droit de l'environnement, etc.).
- Communication des avancées lors de colloques et séminaires universitaires en France et à l'international.
- Présentations ciblées auprès des instances régionales (Chambres d'agriculture, collectivités, etc.) pour éclairer les décideurs sur les mécanismes de transmission agricole.

#### **2. Outils pédagogiques et démarche de formation**

- Élaboration de supports de cours (fiches pratiques, études de cas, analyses de jurisprudence) destinés aux formations en droit rural et droit de l'environnement.
- Intégration des connaissances issues du projet dans les cursus de Licence et Master, comblant le manque actuel de spécialistes et renforçant la pertinence de l'offre de formation.
- Mise en place d'ateliers ou de modules de formation continue pour les professionnels (agriculteurs, avocats, notaires), en lien avec les mutations du secteur agricole.

#### **3. Valorisation auprès des acteurs socio-économiques**

- Diffusion de fiches synthétiques et guides pratiques à destination des exploitants, coopératives, organismes financiers et cabinets juridiques.
- Participation à des événements régionaux (salons agricoles, conférences professionnelles) afin de vulgariser et de partager les apports du projet avec le plus grand nombre.
- Coopérations renforcées avec les institutions normandes (Région, GIEC normand 2) pour favoriser un transfert effectif des connaissances et soutenir l'innovation dans les exploitations agricoles.

#### **4. Impacts sur l'enseignement du droit rural**

- Enrichissement des programmes universitaires grâce à un contenu actualisé et adapté aux défis contemporains (transition écologique, évolutions sociétales, etc.).
- Formation de nouveaux spécialistes en droit rural, répondant à un besoin accru sur le marché du conseil et de l'accompagnement juridique des exploitations.

**Actions prévues dans le cadre de la diffusion de la Culture Scientifique, Technique et Industrielle (CSTI) en supplément des actions Fêtes de la Science (1 page maximum) :**

Dans la continuité des travaux portés au sein du GIEC normand 2, le projet « La transmission de l'entreprise agricole : les enjeux juridiques d'une nécessaire sociétalisation de l'entreprise agricole » contribue activement à la diffusion de la CSTI. En cohérence avec la Stratégie Régionale Enseignement Supérieur, Recherche et Innovation (SRESRI) et les priorités de la Région Normandie pour un développement agricole durable, plusieurs actions sont prévues :

**1. Organisation de rencontres et de conférences ouvertes.**

- Rencontres grand public : conférences-débats (universités, médiathèques, maisons de quartier) pour vulgariser les mécanismes juridiques de la transmission agricole et sensibiliser au rôle sociétal de l'exploitation, dans une logique de préservation des ressources.
- Conférences professionnelles : tables rondes avec les Chambres d'agriculture normandes et différents acteurs économiques (exploitants, juristes, etc.) afin de partager l'état de la recherche et les bonnes pratiques en matière de durabilité (ex. agroécologie, valorisation des coproduits).

**2. Création de supports pédagogiques et multimédias**

- Fiches pratiques : brochures illustrées expliquant les étapes juridiques de la transmission (cession, pacte d'associés, etc.), disponibles sur les sites de l'Université et de la Région.
- Capsules vidéo : courtes vidéos de vulgarisation (5-10 min) exposant des exemples concrets d'exploitations transmissibles et durables, mises en contexte avec les ambitions régionales à horizon 2027 (réduction des intrants, innovation pour une industrie zéro déchet, etc.).

**3. Ateliers interactifs et formations**

- Simulations et jeux de rôle : ateliers d'initiation ludique aux problématiques de la transmission en droit rural (bail rural, gestion des externalités environnementales, etc.).
- Formations continues : modules spécifiques destinés aux exploitants et professionnels (agriculteurs, notaires) afin de renforcer la prise en compte des enjeux écologiques et socio-économiques (préservation des sols, réduction de l'empreinte carbone).

**4. Participation à des événements régionaux et nationaux**

- Salons et foires agricoles : stands d'information et présentations thématiques pour valoriser les recherches, sensibiliser le public et promouvoir les outils juridiques

adaptés aux ambitions de la Région Normandie (ex. gestion durable des ressources, transition agroécologique).

- Collaborations institutionnelles : intégration des résultats de recherche dans les programmes de sensibilisation soutenus par la Région, en particulier ceux liés aux cinq axes de développement de la S3 (stratégies innovantes en agroécologie, valorisation des coproduits, etc.).

#### **5. Diffusion et valorisation des résultats**

- Articles et publications : notes de synthèse à destination des décideurs (collectivités, exploitants), publications scientifiques (droit rural, sciences sociales), illustrant la manière dont le droit peut accompagner le développement d'une agriculture normande plus résiliente.
- Communication régulière : un espace dédié sur le site de l'Université de Rouen Normandie pour suivre l'avancée du projet, accessible également via le portail de la Région, mettant en valeur l'apport du financement doctorant à 100 % régional.

Ces actions, portées par l'allocataire et l'équipe de recherche, répondront à l'exigence d'engagement annuel dans des actions CSTI, conformément aux orientations régionales. Elles visent à renforcer le dialogue entre chercheurs, citoyens et professionnels, tout en faisant progresser les pratiques agricoles vers plus de durabilité et d'innovation, en droite ligne avec l'ambition n°1 de la S3 normande.

## **IMPACTS DU PROJET**

### **Impacts sur l'équipe :**

Retombées attendues (équipe, établissement ou organisme d'accueil)

**1. Renforcement de la dynamique de recherche et de l'expertise scientifique.** La conduite de ce projet au sein du CUREJ consolidera la position de l'équipe en tant que pôle d'excellence en droit rural et droit de l'environnement, domaines directement liés à l'ambition n° 1 de la S3 Normande (« préserver et transformer durablement les ressources agricoles »). Les travaux, nourris par des échanges interdisciplinaires et la participation à des instances comme le GIEC normand 2, renforceront les compétences des chercheurs et enseignants-chercheurs en matière de sociétalisation de l'entreprise agricole. De surcroît, l'analyse approfondie des mécanismes juridiques de la transmission contribuera à élever la visibilité scientifique de l'établissement, tant à l'échelle régionale que nationale et internationale.

**2. Renforcement des partenariats et de l'attractivité institutionnelle.** Le projet stimulera la création et l'animation de nouveaux partenariats académiques, institutionnels et professionnels (Chambres d'agriculture, exploitants, cabinets d'avocats, notaires, etc.), confortant la position de l'Université de Rouen Normandie comme un acteur de référence sur les questions agricoles et environnementales. Ces collaborations, basées sur le partage de connaissances et de retours d'expérience, valoriseront l'expertise du CUREJ et accroîtront l'attractivité de l'équipe pour des étudiants, doctorants et chercheurs, y compris à l'international. Elles contribueront également à renforcer la dimension appliquée des recherches menées au sein de l'Université, en réponse aux besoins concrets du territoire normand et en cohérence avec la SRESRI.

**3. Impact sur la formation et l'innovation pédagogique.** Les résultats de recherche issus de ce projet alimenteront directement les enseignements à l'Université de Rouen Normandie (licences, masters, formations continues), créant un lien fort entre théorie et pratique.

L'élaboration de supports pédagogiques innovants (cas pratiques, fiches pédagogiques, capsules vidéo) offrira à l'équipe de nouvelles ressources pour former les juristes de demain, tout en diffusant largement les acquis de la recherche auprès d'un public élargi (professionnels, acteurs du monde agricole, grand public). Cette dynamique renforcera la qualité de l'offre de formation de l'établissement et contribuera à son rayonnement local, régional et national, dans le prolongement des orientations régionales en faveur d'une agriculture durable et responsable.

**Impacts sur le territoire :**

Retombées attendues (liens sociaux-économiques, rayonnement, CSTI...)

**1. Consolidation des liens socio-économiques et intégration des acteurs locaux.** En mettant l'accent sur la transmission des entreprises agricoles, le projet renforce les échanges entre exploitants, coopératives, conseillers juridiques et financiers, chambres d'agriculture et collectivités, éléments clés du tissu économique et social normand. Cette démarche collaborative, soutenue par la Région, favorise l'émergence de solutions innovantes conformes aux ambitions de la S3 et de la SRESRI (transition agroécologique, valorisation des ressources locales), tout en pérennisant l'activité agricole et les emplois ruraux.

**2. Contribution au rayonnement territorial et à la visibilité régionale.** Par la production de connaissances scientifiques et la création de supports de diffusion (rencontres publiques, publications vulgarisées, capsules vidéo), le projet inscrit la sociétalisation agricole au cœur des débats en Normandie. Il valorise ainsi la région comme un véritable laboratoire d'idées et de pratiques exemplaires dans le domaine de l'agriculture durable et de la transition écologique. L'engagement fort avec la Région Normandie et le GIEC normand 2 renforce la réputation du territoire et attire l'attention d'acteurs extérieurs (chercheurs, investisseurs, médias), susceptibles de s'impliquer dans d'autres initiatives en synergie avec les objectifs stratégiques régionaux.

**3. Renforcement de la diffusion de la Culture Scientifique, Technique et Industrielle (CSTI).** Les actions pédagogiques et de vulgarisation (conférences, ateliers, supports multimédia) ciblent à la fois la communauté universitaire, le grand public et les professionnels de l'agroalimentaire. Cette stratégie de communication élargie, en phase avec les priorités de la Région en matière de CSTI, contribue à sensibiliser largement aux défis de la transition agricole (environnementaux, économiques, sociétaux) et encourage une appropriation locale des savoirs. Elle renforce du même coup la capacité d'innovation et de résilience du territoire, conformément à l'ambition n° 1 de la S3 visant à « préserver et transformer durablement les ressources agricoles ».

# AVIS DE LA DIRECTION DU PROJET

## Directeur de thèse

Nom et Prénom : **Jean-Philippe DOM**

Etablissement / Organisme de rattachement : Université de Rouen Normandie

**Avis motivé du directeur de thèse** sur la recherche envisagée en ce qui concerne les objectifs scientifiques et technologiques poursuivis et leur place dans les orientations de recherche du laboratoire d'accueil :

Ce projet, consacré à la création de valeurs et à la transmission de l'exploitation agricole, répond à un enjeu connu du tissu rural. L'articulation entre droit rural, droit fiscal et droits connexes permet une approche résolument interdisciplinaire. La prise en compte des volets environnementaux et sociétaux (sociétalisation) valorise la transition vers une agriculture durable. Le calendrier de recherche apparaît cohérent. L'ancrage dans le CUREJ consolide la qualité des analyses, grâce au positionnement reconnu de l'Université de Rouen Normandie. Les partenariats prévus (Chambres d'agriculture, professionnels du droit, exploitants) témoignent d'une volonté d'impact concret sur le terrain. La diffusion des résultats (conférences, supports multimédias) alimentera la Culture Scientifique, Technique et Industrielle, en plus des actions déjà prévues. Les perspectives de renforcement des dynamiques de recherche et de formation semblent convaincantes. Les retombées pour la région (emploi, rayonnement, résilience agricole) promettent un réel bénéfice socio-économique.

En conséquence, au vu de sa méthodologie rigoureuse et de son potentiel d'innovation, ce projet mérite un soutien fort et un avis très favorable.

Date : 19 janvier 2025

Nom, Prénom : Dom, Jean-Philippe



## **Information sur les derniers doctorants** encadrés (maximum 5 derniers doctorants):

Devenir, production /publications liées aux travaux de recherche de la thèse, ...

**1. Christophe Masle** a soutenu sa thèse intitulée « La gouvernance de la société anonyme cotée » à l'Université de Rouen le 7 mars 2023. Cette recherche approfondie aborde les structures et les pratiques de gouvernance au sein des entreprises cotées, un sujet d'une importance capitale dans le contexte des marchés financiers mondiaux. M. Masle, qui enseigne désormais à la Rennes Business School, prévoit de contribuer davantage à la littérature juridique en se concentrant sur le droit des obligations.

**2. N'daneda Essossinam Awesso** a présenté sa thèse « Étude comparée des mécanismes de règlement des différends internationaux relatifs au commerce et aux investissements devant l'ORD et le CIRDI » le 6 janvier 2022. Son travail examine les

nuances et les intersections entre les systèmes de règlement des différends dans les sphères du commerce et de l'investissement, offrant des perspectives critiques sur l'efficacité et l'équité de ces mécanismes. Mme Awesso poursuit actuellement sa formation en tant qu'étudiante-avocate dans un cabinet parisien.

**3. Inès Sonia Mouyaga** a soutenu sa thèse « L'économie du contrat en droit privé » le 27 septembre 2019. Ce travail illustre la manière dont les principes économiques influencent et sont influencés par le droit contractuel, un domaine essentiel pour la régulation des échanges commerciaux et la protection des parties. Mme Mouyaga est devenue une figure notable au Gabon, étant la première femme à diriger une étude de notaires dans le pays.

Le directeur du laboratoire indiquera l'adéquation de ce projet avec la stratégie du laboratoire d'accueil :

Le projet s'inscrit dans le thème « activités professionnelles, économiques et financières du CUREJ ». Il présente également des synergies avec les thèmes « Patrimoine et transitions » ainsi que « Territoires et mobilités ».

Ce projet, axé sur la transmission et la « sociétalisation » de l'entreprise agricole, s'aligne sur la démarche de recherche du CUREJ, laquelle valorise les synergies entre droit, société et territoire. Il répond à la volonté du laboratoire d'explorer des problématiques ancrées dans la réalité régionale et environnementale.

Sa portée interdisciplinaire et appliquée renforce les axes existants, notamment en matière de de transitions écologiques, le droit rural y trouvant pleinement sa place.

Le projet s'inscrit enfin dans les thématiques prioritaires de l'établissement et de la région Normandie.

Date : 20 janvier 2025

Nom, Prénom : Cécile Legros



Le directeur du laboratoire devra fournir **au plus tard le 10 mars** (de façon séparée du dossier) **un interclassement (avec justification) des demandes du laboratoire** incluant les allocations établissement et 100% région (1 classement par site pour les Unités multisites) *validé par son conseil d'Unité. Merci de ne pas indiquer d'interclassement dans ce document de soumission*

PARTIE SPECIFIQUE ALLOCATIONS REGIONALES (ne pas remplir si la demande concerne uniquement une allocation établissement)

	Normandie Recherche Dossier de candidature « Soutien Doctorants 100% »	
	<b>Thème : Recherche et innovation</b>	
	Objectif Stratégique	Pour une économie normande dynamique, attractive et innovante
	Mission	Accompagner la recherche et l'innovation, levier de développement économique
	Territoire	Normandie
	Type d'aide	Subvention

Le dispositif Normandie Recherche - Soutien Doctorants 100%, doit répondre à l'ambition 2 du SRESRI en contribuant à soutenir les ambitions des étudiants, enseignants-chercheurs, chercheurs et institutions ESRI normands pour favoriser leur réussite.

Avant toute soumission, veuillez consulter le règlement du dispositif concerné disponible au lien suivant : [Normandie Recherche | Région Normandie](#)

Ce dossier de candidature constituera un support dans le cadre d'une instruction régionale.



Toutes les informations à compléter dans le présent dossier sont obligatoires. Un dossier non complet ne sera pas étudié.

Seuls les dossiers renseignés en français seront étudiés.

Actions éligibles :

Le soutien de la Région porte sur la mise en place et la réalisation de projets de recherche. L'aide régionale versée permet l'accueil de doctorants dans les laboratoires académiques pendant **36 mois maximum**.

La Région soutient de jeunes chercheurs préparant une thèse et désirant obtenir un doctorat d'Université. Il s'agit d'un financement de thèse à 100%.

Les doctorants financés par la Région devront être **employés par un établissement d'enseignement supérieur et de recherche normand** et participer à des actions de diffusion de la Culture Scientifique, Technique et Industrielle (CSTI).

Documents obligatoires à joindre au dossier :

Une description de son processus d'expertise

2 expertises scientifiques externes (hors Normandie)

Chaque expertise devra indiquer la qualité de l'expert (fonction et établissement employeur). En cas d'expertise notée B, il conviendra à l'établissement d'expliquer les raisons pour lesquelles le dossier est présenté.

Fournir le **processus de sélection** des projets ainsi que les **règles de basculement** de la liste complémentaire et de la liste principale

Fournir la liste principale et la liste complémentaire des projets

Modalités d'instruction :

Avant de compléter le présent dossier, veuillez prendre connaissance du **règlement et du calendrier annuel** de l'appel à manifestation d'intérêt :

<https://www.normandie.fr/normandie-recherche>.

Le dossier complet doit être déposé par l'établissement sur la plateforme Espace des Aides avant la date communiquée annuellement par la Région.

L'instruction sera faite par le service ES qui prendra en compte les critères suivants.

- qualité scientifique du projet, laquelle sera vérifiée par la transmission de deux expertises externes à la structure (hors Normandie).
- retombées et perspectives attendues pour le territoire en termes de développement territorial, de valorisation du projet, d'attractivité, de rayonnement des équipes normandes,
- développement ou renforcement de collaborations régionales, interrégionales et internationales,
- inscription dans un des domaines de la S3 ou dans les thématiques spécifiées dans l'accord de partenariat Région-Université.

Le candidat ou la candidate devra :

- être accueilli dans un laboratoire situé en Normandie,
- être inscrit dans une École Doctorale normande,
- porter un projet de thèse en adéquation avec les axes de recherche du laboratoire d'accueil et la stratégie de l'établissement,
- s'engager chaque année dans des actions de Culture Scientifique, Technique et Industrielle, coordonnées par la Région Normandie ou l'un de ses partenaires,

À l'issue du projet, la Région demandera aux établissements des données sur l'impact de la politique régionale de soutien aux allocations doctorales sur la dynamique territoriale de recherche.

Veuillez noter que ces données pourront être utilisées notamment dans le cadre de l'Observatoire Enseignement Supérieur, Recherche et Innovation.

Dépenses éligibles :

- Salaire brut chargé sur 36 mois (sont exclus les frais de fonctionnement et d'enseignement liés à l'activité du doctorant)

### Rattachement de l'opération à l'Accord de Partenariat Stratégique

Le projet s'inscrit dans la Stratégie Régionale Enseignement Supérieur, Recherche et Innovation (SRESRI) et l'ambition n° 1 de la Stratégie de Spécialisation Intelligente (S3) de la Normandie. Par l'étude des mécanismes juridiques et fiscaux de création, de comptabilisation et de transmission de valeurs (économiques, sociales, environnementales), il favorise la mise en place de pratiques agricoles plus durables, en cohérence avec les objectifs régionaux (transition agroécologique, valorisation des coproduits, réduction des impacts). Il prévoit aussi la diffusion de ses conclusions lors d'actions de Culture Scientifique, Technique et Industrielle (CSTI) soutenues par la Région, pour sensibiliser et former exploitants et grand public, en vue d'une agriculture normande plus résiliente et innovante.

Il correspond également à deux des objectifs du partenariat stratégique de l'Université de Rouen avec la Région Normandie. Il intéresse en effet au premier chef les volets ISDCT (Innovations sociales, développement, culture et territoire, mais s'inscrit également en synergie avec le volet I3E notamment dans son volet environnemental.

Contact administratif au sein de l'établissement porteur :

---

Le projet s'inscrit dans la stratégie de spécialisation intelligente (S3) du Programme Opérationnel régional FEDER-FSE/IEJ Normandie 2021-2027 et dans la Stratégie Régionale Enseignement Supérieur, Recherche et Innovation (SRESRI 2022-2028).

Merci de sélectionner uniquement **le domaine prioritaire** de spécialisation dans lequel s'inscrit votre projet :

- Préserver et transformer durablement les ressources agricoles, marines, sylvicoles et les systèmes de production
- Développer un mix énergétique vers zéro émission carbone
- Transformer les processus pour une industrie performante, durable et digitale
- Développer de nouvelles solutions de mobilités bas-carbone efficaces et sécurisées
- Accélérer les synergies et l'innovation au service d'une médecine 5P humaine et animale
- Faire de la Normandie un territoire résilient par la maîtrise des risques technologiques, naturels, sanitaires et sociaux

Le cas échéant, sélectionner un ou des domaine(s) **secondaire(s)** de spécialisation dans lequel s'inscrit votre projet :

- Préserver et transformer durablement les ressources agricoles, marines, sylvicoles et les systèmes de production
- Développer un mix énergétique vers zéro émission carbone
- Transformer les processus pour une industrie performante, durable et digitale
- Développer de nouvelles solutions de mobilités bas-carbone efficaces et sécurisées

- Accélérer les synergies et l'innovation au service d'une médecine 5P humaine et animale
- Faire de la Normandie un territoire résilient par la maîtrise des risques technologiques, naturels, sanitaires et sociaux

**Dans le cas où le sujet de thèse ne correspondrait à aucun domaine de la S3**, veuillez faire référence aux éléments de l'Accord de Partenariat Stratégique signé entre la Région et l'établissement porteur, justifiant la présente demande.

## COMMUNICATION

Action en matière de communication du financement régional :  
cf. vos obligations en matière de communication sur le site :  
<https://www.normandie.fr/demande-daides-regionales>

## RECAPITULATIF FINANCIER DU PROJET :

Montant total de la thèse : **XXX** €

Montant de la subvention demandée : **XXX** € (détail des salaires à compléter dans l'annexe 3)

---